



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES OUTILS À DESTINATION DES EPHC

Version : 1.3.1

Date : 21/05/2026

Éditeur : Direction Régionale Académique des systèmes d'information

Table des matières

Introduction	3
1. 1- Le portail EPHC	4
2. 2- Connexion à « Démarche numérique »	5
3. 3- Commencer la saisie d'une démarche	7

Introduction

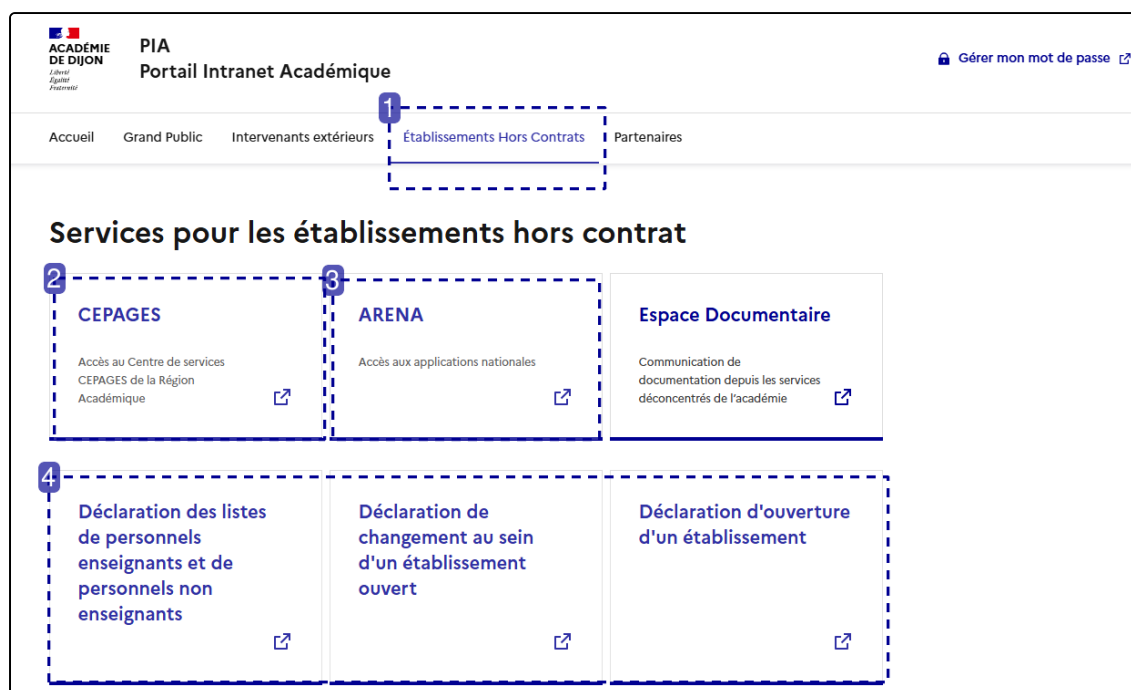


Objectifs

- Accéder aux services fournis aux établissements privés hors contrat
- Se connecter à « Démarche numérique »

1. 1- Le portail EPHC

portail EPHC



1. Onglet spécifique depuis l'adresse pia.ac-dijon.fr
2. Accès à CEPAGES le centre de services de l'académie
3. Accès au portail des applications nationales notamment Siècle et Onde
4. Accès aux différentes démarches numériques

2. 2- Connexion à « Démarche numérique »

Se créer un compte Démarche Numérique

Procédure

1. Depuis l'onglet « Etablissements Hors Contrat » Cliquer sur une des 3 démarches



2. Cliquer sur le bouton «créer un compte demarche-numerique.gouv.fr »

Commencer la démarche

Vous êtes un particulier ?

S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

ou

Se connecter avec son compte demarche.numerique.gouv.fr

Créer un compte demarche.numerique.gouv.fr

J'ai déjà un compte

3. Renseigner les informations demandées

Se créer un compte avec une adresse électronique

Les champs suivis d'un astérisque (★) sont obligatoires.

1 Adresse électronique ★

Exemple : adresse@mail.com

tdirecteur@ac-dijon.fr

2 Mot de passe ★ ☐ Afficher

.....

✓ Félicitations ! Mot de passe suffisamment fort et sécurisé.

1- saisir une adresse (peu importe l'adresse tant que vous pouvez accéder aux mails)

2- ainsi qu'un mot de passe sécurisé

Une fois ces informations validées, un mail de validation du compte est envoyée sur la boîte mail saisie en amont.

4. Valider la création du compte en cliquant sur le lien présent dans le mail



3. 3- Commencer la saisie d'une démarche



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

VF - Enseignement privé hors contrat - Déclaration de changement au sein d'un établissement ouvert

 Temps de remplissage estimé : 151 min (variable selon les options choisies)

Commencer la démarche

Quel est l'objet de la démarche ? 

Ce formulaire vous permet de déposer une déclaration de changement au sein d'un établissement d'enseignement privé hors contrat déjà ouvert.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la direction des affaires financières du ministère de l'éducation nationale afin d'instruire le dossier de déclaration d'ouverture. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'instruction de votre dossier de déclaration de changement.